

**ENTENTE DE COLLABORATION STRATÉGIQUE** intervenue à TUNIS en date du 22/10/2014

**ENTRE :** **PBE, PHARMA BIO EXPERT INC.**, société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège social au 205 François-Baillairgé Laval (Québec) H7L 5E9, représentée et agissant aux présentes par monsieur Mohammed Aziz Chraïbi, son président, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare,

(ci-après désignée « **PBE** »);

**ET:** Mme. Amel **Mhamdi, Gérante d'Univers de Formation & Consulting** dont l'adresse est au 56, rue 8720, Cité Olympique, 1003, Tunis, Tunisie, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare,

(ci-après désignée « **UFC** »);

**LESQUELLES ATTESTENT CE QUI SUIT :**

**ATTENDU QUE PBE** dispose de compétences dans le domaine, des Sciences de la Vie et en alimentaire, en audit et revue de conformité réglementaire (BPF, ASME-BPE, ISO-14644) des usines et laboratoires pharmaceutiques, en biotechnologie, instruments médicaux, produits de santé naturels, cosmétiques, salles blanches en hôpitaux et pharmacies de préparation d'injectables stériles, et ce, selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF), incluant la conception, l'ingénierie détaillée et la gestion de projet, commissioning, DQ, FAT, SAT, validation, IQ, OQ, SOP, formation. En outre, PBE a une entente de représentation des services de compagnies, telles que Pharma Access, Telstar, FDASmart, BPR, et autres à venir. Également, PBE possède des ententes de revendeur avec des fournisseurs de produits et équipements spécifiques, Med Effect, BBF, Mecart, Inox Italia, GEM, BFS, Photoclean, Telstar, et autres à venir;

**ATTENDU QUE UFC** dispose de compétences dans l'audit, la formation et la consultation dans les domaines de qualité, et laboratoires de contrôle et d'analyses;

**ATTENDU QUE PBE et UFC** désirent développer ses ventes de services professionnels, d'équipements et de salles blanches, tant au Canada que sur les marchés internationaux, et en particulier en Tunisie, dont l'objet de cette entente;

**ATTENDU QUE UFC** est spécialisé dans l'exécution des **Services** décrits précédemment et les offrent commercialement dans le marché Tunisien;

**ATTENDU QUE PBE et UFC** désirent développer leurs ventes de **Services** et leurs revenus de façon générale;

**ATTENDU QUE** les clients potentiels dans les domaines cités ci-dessus, sont sujets à demander une approche globale clé en main pour les projets pouvant exiger diverses expertises et ressources que **PBE et UFC** sauront compléter en s'alliant les services de leurs partenaires respectifs et que les ventes de **PBE et UFC** pourraient augmenter si elles offraient de tels services;

**EN CONSÉQUENCE**, en considération de leurs engagements mutuels, les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :